



Informations sur les conventions réglementées visées à l'article L.225-38 et suivants du Code de commerce

#WeAreExclusive

Accord entre parties liées	Rachat par la Société de 526.315 actions Exclusive Networks SA représentant 0,6% de ses actions au prix unitaire de 19 euros dans le cadre de la vente d'un bloc par placement privé réalisé par HTIVB d'environ 3,7% du capital.
Autorisation préalable du Conseil d'Administration	23 mai 2023.
Date d'exécution	24 mai 2023.
Entités / personnes directement ou indirectement intéressées et nature de la relation avec l'entreprise	<ul style="list-style-type: none">- Olivier Breittmayer, Administrateur non indépendant de la société Exclusive Networks SA et Directeur Générale de HTIVB- HTIVB actionnaire détenant plus de 10% du capital social d'Exclusive Networks SA.
Conditions financières de l'accord	Le montant de la transaction s'élève à 10 millions d'euros.
Divers	Opportunité pour Exclusive Networks SA d'accélérer l'acquisition d'actions dans le cadre de son programme d'actions à des conditions financières plus favorables en raison de la décote appliquée sur le cours dans le cadre d'opérations de cette nature. Les actions sont acquises en vue de satisfaire les obligations découlant de programmes d'options sur actions ou d'autres attributions d'actions aux salariés ou Mandataires Sociaux et de remettre des actions dans le cadre d'opérations de croissance externe.